

rendre celui des ressources potentielles de l'Union soviétique est certainement à citer dans les prochaines décennies. Le Japon, de son sous-sol et s'efforce, avec son savoir-faire, de mettre en valeur les terres qui lui restent. Il faudrait faire, pour l'avenir, d'immenses investissements. Les États qui réussissent à développer leur production alimentaire (céréales, sucre, viande, etc.) et leur production industrielle (production de combustibles, etc.) et à organiser rationnellement de leurs sols et de leurs ressources disposeront de ressources qui leur permettront de développer des nations et des régions privilégiées dans la compétition internationale. Le plus probant est celui du Japon, qui, le plus démuné de toute terre et de toute matière première et de toute énergie, a réussi à devenir l'une des grandes puissances mondiales parce qu'il a mis en œuvre une détermination depuis la révolution industrielle qui a puisé tout à la fois dans la société japonaise et dans la société occidentale pour la force économique contemporaine.

par l'histoire de la société japonaise et de l'organisation économique de ce pays. Le Japon a réussi à le faire grâce à une très forte administration économique très efficace, qui a même fait de l'État le maître du Commerce et de l'Industrie (le rôle traditionnellement tenu par le corps social de la bourgeoisie), la productivité très forte, la qualité extrême de l'éducation, la stabilité professionnelle et permanente, le développement de la recherche et de la prévision

« l'organisation collective » est le milieu géophysique de l'État d'Israël est celui qui prolonge le Sinaï et se situe à l'extrême de la Perse. De cette étendue

désolée qu'était le désert du Néguev, l'État d'Israël a réussi à faire une région extrêmement fertile, grâce à l'irrigation et aux applications de la recherche agronomique. La combinaison efficace de la recherche scientifique; de l'organisation administrative et du travail collectif a abouti à des résultats incomparables qui révèlent le rôle essentiel du vouloir et du savoir dans la constitution de la force d'un État. L'espace brut a été transformé en un espace aménagé qui procure à l'État d'Israël d'autant plus de ressources agricoles et de recettes à l'exportation. La vertu de l'organisation collective peut suffire à elle seule à faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre, et de multiples manières.

La force économique

Aujourd'hui, plus encore qu'hier, la force économique d'un État est étroitement liée à sa capacité d'action collective. Le degré d'organisation industrielle, la qualité de la recherche et du développement technique, l'amélioration continue de la productivité, le goût pour l'innovation technologique, l'appétit à investir dans les secteurs de pointe et les technologies nouvelles, la capacité d'épargne et d'investissement, le goût pour l'exportation sont autant de capacités qui existent et se développent dans les sociétés vieilles ou jeunes, développées ou sous-développées, indépendamment des ressources naturelles et des richesses physiques. Leur présence explique en grande partie l'extraordinaire développement économique américain opéré à la fin du XIX^e siècle, la force économique actuelle du Japon ou des deux Allemagnes. A l'inverse, le déclin économique de la Grande-Bretagne s'explique entre autres par la sclérose de son appareil économique et le conservatisme de ses élites industrielles depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. L'importance accordée désormais à la capacité industrielle pour évaluer la force d'un État a accentué la distinction traditionnelle entre les grandes et les

petites puissances. Ce qui distingue les superpuissances de toutes les autres nations, outre leur capacité à entreprendre la guerre nucléaire mondiale, est leur suffisance industrielle potentielle et leur capacité technologique à demeurer devant toutes les autres nations.

L'avantage considérable de la force économique est sa flexibilité, par opposition à la relative rigidité de la force militaire. Dire des ressources économiques et financières qu'elles sont « flexibles » signifie qu'il s'agit de ressources susceptibles d'être utilisées au service de toutes les actions diplomatiques de l'État. En effet, l'existence d'un surplus économique ouvre à l'État qui en dispose le choix entre une multiplicité d'actions – investissements, aides, dons, soutien à des gouvernements étrangers, financement d'organisations internationales –, alors que des États à faibles capacités économiques et financières ne peuvent agir sur les rapports internationaux que par les moyens traditionnels de la diplomatie et de la force armée. L'action culturelle ne peut également s'exercer avec efficacité que si elle est entreprise à une certaine échelle et utilise des supports divers (enseignement, centres culturels, programmes linguistiques, bourses) dont le coût est évident ; les relations culturelles sont désormais plus affaire de moyens financiers que de prestige ou de tradition ; l'essor international de la politique culturelle ouest-allemande, notamment la réussite des centres culturels Goethe Institut, le montre bien. Une puissance riche et industrialisée fixera sans gros problèmes la part qu'elle voudra consacrer au développement de sa force militaire et pourra développer une « diplomatie économique ». Elle pourra ainsi combiner diplomatie économique, diplomatie culturelle, présence militaire, aide internationale, rayonnement linguistique. L'État pourra décider de soutenir tel ou tel organisme international, aider tel gouvernement dont il veut assurer la stabilité, ou plutôt donner la priorité aux dépenses militaires. A son large champ d'utilisation, la force économique ajoute un grand champ de conversion. Un État est fort en premier lieu de sa force économique.